

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	76 (1986)
<b>Artikel:</b>	Les costumes de Cogne et de Gressoney
<b>Autor:</b>	Rivolin, Joseph-Gabriel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005260">https://doi.org/10.5169/seals-1005260</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les costumes de Cogne et de Gressoney

En 1880, déjà, l'abbé Aimé Gorret se plaignait de l'effacement des costumes valdôtains devant la montée des modes étrangères.

«*Devant qui, écrivait-il, devant quoi et où vous en allez-vous, grands gilets blancs de Brusson, calottes à visières relevées d'Arnad, vieilles et respectables culottes en peaux de chamois de Valpelline, guêtres de Champorcher, vieux habits rouges portés pour la première fois le jour des noces et reparaissant dès lors pour les grandes occasions, les solennités, les patrons, costumes de Cogne aussi originaux que la figure des robustes habitants qui vous endossent? Et vous riches et brillantes coiffures dorées de Gressoney, joyaux de familles, où vous en allez-vous? Vous a-t-on condamnés à la déportation au Queyras? Vous cachez-vous de honte et d'horreur devant les cotillons courts de Fénis, de Saint-Marcel et de Brissogne? Pourquoi disparaissiez-vous donc? Ne me restera-t-il bientôt plus que les sabots, les coiffes à cocardes et les larges câpels d'Ayas? Mes chers et bons vieux costumes, vous représentez la solidité, la variété, l'harmonie, l'économie, l'amour du pays, l'esprit de famille, mes vieux costumes aux gigantesques boutons finement ciselés, vieilles culottes, qui ne masquiez pas les solides jarrets et les beaux mollets de nos pères, habits vénérables et solennels si artistement découpés, si magistralement portés, chapeaux qui laissiez un si vaste logement à la tête et à la pensée, je vous en conjure, ne déguerpissez pas.»<sup>1</sup>*

Après plus d'un siècle, l'utilisation courante du costume traditionnel s'est réduite à quelques éléments, dont on peut observer localement la survie ou la récupération, souvent au niveau individuel: les «socques» (chaussures en cuir avec la semelle en bois), les gilets en peau de vache de la vallée du Grand-Saint-Bernard et surtout les sabots, couramment utilisés dans la vallée d'Ayas.

A l'exception de ces rares vestiges, seules deux communautés ont conservé l'emploi du costume traditionnel en dehors des kermesses touristico-folkloriques: Cogne et Gressoney. Encore s'agit-il d'un emploi limité aux grandes occasions, où un soupçon de folklorisation n'est jamais absent. Il faut probablement rechercher les raisons de ce traditionalisme dans les caractéristiques propres aux deux communautés en question, qui ont constitué dans le passé, au sein du pays d'Aoste, des entités particulières, bien distinctes du reste du territoire pour des raisons à la fois géographiques, historiques, économiques et ethniques. Géographiquement écartée par rapport à la vallée de la Doire, tournée plutôt vers les vallées francoproven-

<sup>1</sup> A. GORRET, *Excursion au Mont-Falère*, dans «Bollettino del Club Alpino Italiano» n. 43, 1880, pp. 401 à 407.



Cogne (début du XX<sup>e</sup> siècle) – Costume de travail. Cliché Archives Historiques Régionales, Aoste.

çales du versant méridional du Grand-Paradis, avec lesquelles les habitants ont de tout temps entretenu des relations suivies, Cogne constitua pendant des siècles, sous la juridiction exclusive de l'évêque d'Aoste, une unité juridique et administrative bien caractérisée, soutenue par une certaine prospérité économique qu'assuraient une agriculture florissante et l'exploitation d'importantes mines d'argent et de fer. Quant aux deux Gressoney (Saint-Jean et La-Trinité), leur particularisme dérive principalement du fait qu'il s'agit de colonies germanophones (Walser) ayant conservé tout un patrimoine de traditions propres et des relations culturelles et économiques avec le monde germanique, qui les distinguent nettement du reste du territoire régional.

Le costume féminin de Cogne est très caractéristique: «*La femme qui le porte est complètement ensevelie sous l'étoffe (...) La jupe, qui monte beaucoup plus haut que la taille, lui enlève toute effronterie: derrière, elle se gonfle et semble vouloir cacher certaines rondeurs provocantes; devant, par contre elle est normale, austère et simple*».<sup>2</sup> Cette jupe (*lo goné*) est noire, de drap épais, large, traversée horizontalement par des plis épais et rigides (*le baste*: deux pour le costume de travail, trois pour celui des fêtes). Elle est soutenue par deux robustes bretelles; au point d'attache de celles-ci, sur le dos, se trouve un renflement (*la croppa*), duquel naissent huit plis verticaux. Devant, un plastron soutient le sein. Le *goné* couvre un certain nombre de jupons, qui déterminent son ampleur.

<sup>2</sup> M. ANDRIONE, *Le costume de Cogne*, dans «Le Flambeau» n. 3/4, 1951, pp. 71 à 73.

La chemise blanche, en toile ou en mousseline, est décorée d'un large col, froncé et empesé, de dentelles aux fuseaux – «spécialité» artisanale du village. Les manches sont larges, retroussées sur une longueur de quinze centimètres environ et garnies de dentelles à leurs extrémités; la chemise des fêtes (*tsemise à magnotein*) a un bord de dentelle plus large, froncé. Une courte veste en coton avec une seul bouton (*lo caraco*) peut s'ajouter à la chemise. Anciennement on endossait la *lingette*, veste de drap de coupe masculine, de couleur rouge foncé (*tanet*); celle des épouses était de laine fine, noire ou bleue.

Le tablier (*lo fôdé*) est en toile de chanvre, teint en bleu au vitriol, amidonné et ciré à l'aide d'une préparation à base de campêche. La bavette (*lo bra-veillon*), assuré sous le col par des épingles et par une chaînette en laiton, recouvre le plastron du *goné*; la partie inférieure est normalement repliée et



Cogne (début du XX<sup>e</sup> siècle) – Costume de fête. Cliché Archives Historiques Régionales, Aoste.

fixée à la taille par des rubans rouges (pour les jeunes filles), verts (pour les femmes mariées) ou noirs et violets (en cas de deuil). Jadis on le déployait les jours de fête, pour aller à la messe et au bal: à ces occasions, ou quand on était invité aux «soirées à la crème» (veillées où l'on consommait de la crème fouettée), on se parait d'un tablier blanc. Lors des fénaisons aussi, on avait autrefois coutume de s'endimancher: les jeunes filles portaient alors, sur le tablier blanc, une ceinture de laine rouge supportant la pierre à aiguiseur. Le jour du mariage, les épouses portaient un tablier multicolore de soie ou de laine fine.

Un complément essentiel du costume est le collier de perles de verre multicolores (*lo cora*), rondes et alignées sur cinq rangs (collier des fêtes) ou taillées à facettes. Le dernier tour tombe sur la poitrine et se termine par une croix ou par un cœur en or, en laiton ou même en bois. Les femmes mariées portent plus volontiers un ruban de velours, brodé de fleurs (*lo velu*).

La coiffe, en forme de cône, liée sous le menton, est formée d'une âme en carton couverte de toile noire et décorée de rubans: pour aller à l'église les femmes la recouvriraient d'un voile ou d'un foulard à fleurs, acheté à quelque colporteur ou au marché d'Aoste.

Les chaussettes sont en laine noire (autrefois les jeunes filles les portaient blanches); les chaussures ordinaires sont des socques relativement élégantes, au talon élancé et à l'empeigne décorée. On conserve le souvenir de chaussures basses, à la pointe carrée, ornées d'un ruban de soie et d'une perle de verre blanche, qui auraient précédé les socques aux grandes occasions.

Le costume masculin est relativement récent (il doit dater de la fin du siècle dernier): pantalon et gilet noirs, chemise blanche de toile, tricot de laine, feutre noir qu'on peut décorer de rubans, de petits miroirs et de fleurs. Des pompons rouges, blancs et verts remplacent la cravate. Le tricot (*la fianella*) est l'élément le plus caractéristique: blanc, ouvert sur la poitrine comme une veste, sans boutons (un crochet fait l'affaire), il est orné d'un bord tricoté, cousu, rouge et vert. Pour renforcer le tissu, on le bat vigoureusement quand il est neuf et on le mouille plusieurs fois dans l'eau tiède. Jusque vers 1920 on portait normalement la *fianella* à l'envers pendant la semaine, pour éviter de la salir, et du bon côté à la veillée du samedi et le dimanche. Pour aller à la messe, on préférait le remplacer par une veste «bourgeoise». Les hommes d'un certain âge détachaient généralement le bord bicolore, ou le remplaçaient par une bordure de velours; cette coutume s'est perdue depuis les années 50. On garde le souvenir d'un costume masculin plus ancien: culotte de drap bleu, chemise de chanvre, gilet garni d'une double rangée de boutons, justaucorps blanc, redingote (*landzetta*).

Avant la première guerre mondiale déjà, les Cogneins – les femmes surtout – renonçaient souvent à endosser leur costume en dehors du pays natal, de peur qu'on ne se moque d'eux. L'élément qu'on a abandonné le premier dans la vie quotidienne est la coiffe, dont la forme, particulière-

ment voyante, fut considérée «ridicule». Le costume de travail commence à devenir de plus en plus rare depuis la fin de la seconde guerre mondiale, quand désormais seules les femmes âgées continuaient de l'endosser tous les jours. Aujourd'hui on utilise encore, quoique rarement, le costume des fêtes lors des cérémonies familiales (mariage, baptême) ou à l'occasion de célébrations villageoises plus ou moins folklorisées<sup>3</sup>.

Le costume de Gressoney jouit d'une vaste renommée, que justifient sa richesse et son élégance. Il est assez bien attesté à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le costume de travail apparaît en effet dans une estampe de 1780 environ, qui représente une paysanne (*«Agnès de la Vallée de Gressoney»*): elle endosse une robe bleu foncée à manches longues retroussées, descendant jusqu'aux mollets, décolletée, qui laisse entrevoir un plastron rouge, une chemise blanche à manches longues aussi, plissée, et une espèce de pantalon (ou longue culotte) rouge<sup>4</sup>. Elle porte en outre des chaussettes blanches, des «socques» ou pantoufles, un tablier bleu et, sur la tête, un foulard rouge noué en forme de turban<sup>5</sup>.

A. Schott, qui visita la vallée du Lys dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, remarqua que ce foulard, lié sur la nuque, remplaçait souvent un large chapeau; un corselet et, le cas échéant, une blouse à manches, s'ajoutaient à la robe et à la chemise blanche à larges manches. Les femmes marchaient le plus souvent nu-pieds, les chaussettes ne couvrant que les mollets, et chaussaient des pantoufles d'étoffe ou des «socques» uniquement pour les longs déplacements<sup>6</sup>.

Ces observations furent confirmées, quelques années après, par Edouard Aubert, qui a laissé une description précise et détaillée du costume gressonnard, tel qu'il se présentait vers 1850:

*«Les femmes, pendant la semaine, portent une robe en étoffe de laine rouge dont la jupe un peu courte, sans fronces par devant, est plissée par derrière de deux gros plis assez semblables à des tuyaux d'orgues, et qui sont formés de chaque côté à une très-petite distance de milieu de la taille. Le corsage est une espèce de brassière sans manches, de même couleur et de même étoffe que la jupe; il est ouvert en cœur sur la poitrine, et l'intervalle qu'il laisse ainsi dégagé est occupé par un plastron de soie brodé de fleurs. Les manches en toile blanche de la chemise sont à plis flottants, et fermées au-dessus de la main par un simple poignet. Un large tablier bleu est attaché à la ceinture; les bas sont blancs et les souliers plats. Les cheveux sont disposés en bandeaux relevés; sur chaque joue se dessine un accroche-cœur de*

<sup>3</sup> La quasi-totalité de ces renseignements sont fournis par C. GUICHARDAZ dans C. GUICHARDAZ, A. FASSÒ; *La parlata francoprovenzale di Cogne (Val d'Aosta)*, Torino 1974, pp. 171/176. Cf. aussi A. RONC-DESAYMONET, *In val di Cogne - Usi e costumi, leggende e superstizioni*, Ivrea 1929.

<sup>4</sup> A la lumière de la description de SCHOTT (voir note 6), on peut croire qu'il s'agit plutôt de chaussettes laissant la cheville et le pied à nu.

<sup>5</sup> A. M. STAGNON, *Recueil général des modes d'habillement des femmes des Etats de S. M. le Roi de Sardaigne*, s.l.s.d. [Turin, vers 1780], planche nr. 20.

<sup>6</sup> A. SCHOTT, *Die deutschen Colonien in Piemont. Ihr Land, ihre Mundart und Herkunft. Ein Beitrag zur Geschichte der Alpen*, Stuttgart und Tübingen, 1842, cité par N. SCHMITT, *Die Tracht von Gressoney im Verlauf der Zeit*, dans «Augusta», printemps 1971, p. 14.

*dimensions inusitées. La tête est couverte d'un foulard rouge serré sur le front et dont les bouts retombent coquettement sur le cou et sur les épaules; pour aller au soleil, on pose sur ce foulard un chapeau de paille à grands bords.»<sup>7</sup>*

On peut reconnaître ce même costume, utilisé par les femmes d'un certain âge jusque vers 1950, dans de nombreux clichés de la première moitié de notre siècle, assorti d'un corselet de différentes couleurs (même les petits carreaux écossais!). Pour travailler aux champs ou à l'étable, les femmes soulevaient quelque peu les plis (*gêre*) de la robe, les fixant sur le derrière (*ufscherke*)<sup>8</sup>. Quant au chapeau de paille, qui a disparu depuis, il a été immortalisé dans une photo de la reine Marguerite d'Italie costumée<sup>9</sup>. Ce costume «quotidien» n'est plus qu'un souvenir, tout comme celui des bergers, qu'Aubert décrivait en ces termes:

*«Les pâtres, vêtus comme ceux de la campagne de Rome, ont les jambes emprisonnées dans de longues guêtres boutonnées montant jusqu'au genou; quelquefois la guêtre est remplacée par des morceaux de toile ou de drap, que soutiennent des bandeslettes adroïtement entrelacées et de couleur tranchante; leur culotte courte, en velours épais, est ouverte sur le côté, à l'endroit du genou, afin de laisser à l'articulation toute sa liberté; une ceinture, le plus souvent rouge, serre leur taille élancée; leur ample chemise en toile grossière, mais d'une irréprochable blancheur, dessine de larges et beaux plis sur la poitrine et sur les bras. Ils sont coiffés de chapeaux à grands bords, dont la forme est haute et pointue; les plus recherchés ornent cette forme de galons en laine de couleur que chacun dispose selon les caprices de son goût: enfin, ils portent leurs vestes sur l'épaule avec une grâce empreinte d'une dignité si vraie, qu'on croirait avoir sous les yeux les plus beaux types des fiers campagnards de l'Espagne ou des Abruzzes.»<sup>10</sup>*

Aubert a également décrit le costume des fêtes: «*Les jours de fête, les femmes s'habillent de robes tout à fait semblables [à celles des jours de travail] quant à la façon et à la coupe, seulement chacune choisit la couleur qui sied le mieux à son teint et peut contribuer à faire valoir sa beauté. Les manches de la chemise sont enfermées jusqu'au coude dans des fourreaux de drap noir à poignets de velours; un fichu de fantaisie à point se noue par-dessus le corsage. La partie la plus remarquable de la toilette est la coiffure, qui consiste en un chapeau tout d'or, couvert de fleurs brodées à jour, et garni de rubans blancs et roses. Il est impossible de donner l'idée de cet étrange chapeau qui, malgré un certain air de lourdeur, est cependant très-joli et fort original; le dessin pourrait seul en bien faire comprendre la forme. Lorsqu'elles se parent de cette coiffure, les femmes relèvent presque toutes leurs cheveux à la chinoise, sans supprimer cependant les accroche-cœurs, auxquels elles semblent tenir essentiellement.*»<sup>11</sup>

La coiffe dorée (*goldene Chappo*) du siècle dernier est la caractéristique la plus voyante, aujourd'hui encore, du costume gressonard: il s'agit proba-

<sup>7</sup> E. AUBERT, *La Vallée d'Aoste*, Paris 1860, p. 134.

<sup>8</sup> AA.VV., *Gressoney e Issime - I Walser in Valle d'Aosta*, Aosta 1986.

<sup>9</sup> A. ALPAGO-NOVELLO, L. PALMUCCI QUAGLINO, D. RONCHETTA BUSSOLATI, A. C. SCOLARI, *Gressoney - Architettura spontanea e costume*, Novara 1979; reproduction d'après la revue «*L'Illustrazione italiana*», sans autre précision.

<sup>10</sup> E. AUBERT, op. cit., p. 134.

<sup>11</sup> E. AUBERT, op. cit., pp. 134-135.



Gressoney (vers 1930/40) – Coiffe du type «Goldene Chappo».  
Cliché Archives Historiques Régionales, Aoste

blement du développement d'un couvre-chef remarqué par Schott lors de son séjour: un «chapeau» noir décoré de rayons brodés à partir d'un bouton central<sup>12</sup>. Cette description n'est pas extrêmement claire, mais elle se rapporte vraisemblablement à la coiffe (*Zecco*) qui apparaît dans une peinture de 1850 représentant une dame âgée, et dont il reste des exemplaires, richement brodés en soie et en or, chez des particuliers de l'endroit<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> N. SCHMITT, op. cit., p. 14.

<sup>13</sup> B. SALVADORI, B. FAVRE, G. MASI, *Walser – Témoignages d'une civilisation*, Aoste 1979, p. 99 et p. 102.

Le costume des fêtes décrit par Aubert est resté sensiblement le même, à quelques détails près: la robe est aujourd’hui plus longue qu’autrefois, rouge comme l’ancien costume de travail (rouge clair pour les jeunes filles, foncé pour les femmes mariées et pourpre ou violet pour le deuil)<sup>14</sup>; les manches du fourreau (*Wölhemd*) sont longues; le fichu multicolore, encore en usage dans les années 1930/40, a disparu; le tablier, rehaussé de dentelles, est toujours noir; le plastron est brodé en or comme la coiffe, le décolleté, les poignets du fourreau et de la robe; en été on emploie une chemise à manches courtes.

Le gros drap du pays (*Landtuech*), filé à la maison et tissé dans la ville voisine, Bielle, a cédé le pas devant le drap fin l’Allemagne et de Suisse, importé depuis le siècle dernier par les notables gressonards, ces *Tuechkrämra* qui avaient leurs comptoirs à Zurich, à Constance, à Munich et à Augsbourg.

L’«âge d’or» du costume des fêtes se place dans les années 1880 à 1930, lorsque la reine Marguerite d’Italie et les dames de sa cour, en villégiature à Gressoney-Saint-Jean, se plaisaient à s’en parer, conditionnant son évolution dans le sens d’une ornementation de plus en plus riche. Depuis lors, son utilisation s’est progressivement réduite, tout en conservant – y compris aux yeux de la bonne bourgeoisie locale – une fonction sociale non négligeable, au sein d’une communauté qui fait de son particularisme ethnique, de ses traditions ancestrales et de son patrimoine linguistique une valeur à défendre et à promouvoir. La création, en 1952<sup>15</sup>, d’un costume masculin inspiré de modèles germaniques (chemise et chaussettes blanches, gilet rouge foncé, culotte, veste et chapeau à plumes noirs, chaussures noires garnies de grosses boucles) atteste, malgré tout, la vitalité d’une tradition vestimentaire qui se manifeste dans tout son éclat lors des fêtes de famille et des rendez-vous traditionnels de la sociabilité villageoise<sup>16</sup>.

*Riassunto:* Descrizione dei costumi femminili e maschili (di fissazione più recente) di Cogne e Gressoney, le sole comunità aostane nelle quali il vestito tradizionale festivo (quello quotidiano è via via scomparso dopo la seconda guerra mondiale) è ancora portato nelle grandi occasioni familiari e comunitarie (matrimoni, battesimi, feste solenni), contrariamente al resto della valle, in cui, fuori delle manifestazioni turistico-folcloristiche, sopravvive solo in alcuni suoi elementi, come gli zoccoli; le ragioni di tale persistenza sono probabilmente da ravvisare nella particolare situazione geografica, storica, economica ed etnica delle due comunità: relativa indipendenza e prosperità nel passato a Cogne, colonie walser i due Gressoney.

<sup>14</sup> Le costume de deuil complet, qui n'est pas très répandu, est brodé d'argent et comporte une coiffe également brodée d'argent sur un fond noir. Cf. AA.VV., *I Walser...*, op. cit., illustration, pp. 72–73.

<sup>15</sup> E. CURTA, L. GUINDANI, *Gressoney – Un secolo di fotografie*, Aosta 1978.

<sup>16</sup> Par exemple à l'occasion de la procession solennelle de la Saint-Jean, patron de Gressoney-Saint-Jean.